

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales  
et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1917

20 août 2011

### SOMMAIRE

<b>Emerald Property Investment S.à r.l. ....</b>	<b>91970</b>	<b>Inovia Partners S.A. ....</b>	<b>91988</b>
<b>Finestra S.A. ....</b>	<b>92001</b>	<b>Inovia Partners S.A. ....</b>	<b>91988</b>
<b>Forpora ....</b>	<b>92003</b>	<b>International Gestion S.à r.l. ....</b>	<b>91998</b>
<b>FRE05 S.A. ....</b>	<b>92003</b>	<b>Invenergy Poland Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>91984</b>
<b>FRE06 S.A. ....</b>	<b>92003</b>	<b>Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l. ...</b>	<b>91985</b>
<b>Funinvest S.à.r.l. ....</b>	<b>91984</b>	<b>Invenergy Wind Europe S.à r.l. ....</b>	<b>91985</b>
<b>Gafs Investments S.A. ....</b>	<b>92004</b>	<b>Investment Interest S.A. ....</b>	<b>91985</b>
<b>GCI Partners S.à r.l. ....</b>	<b>92004</b>	<b>Investmon S.à r.l. ....</b>	<b>91986</b>
<b>Genvest SPF S.A. ....</b>	<b>92004</b>	<b>IT Luxembourg ....</b>	<b>91999</b>
<b>GestComPro Europe Sàrl ....</b>	<b>92003</b>	<b>Jean Gilson &amp; Associés S.A. ....</b>	<b>91999</b>
<b>Global Brands Holding S.A. ....</b>	<b>91988</b>	<b>Jean LAMESCH Exploitation S.A. ....</b>	<b>91999</b>
<b>Global Sport Management S.A. ....</b>	<b>91970</b>	<b>J Invest S.A. ....</b>	<b>91999</b>
<b>Goldhand Europe S.A. ....</b>	<b>91970</b>	<b>Jos &amp; Jean-Marie S.A. ....</b>	<b>92000</b>
<b>Golondrina Holding S.A. ....</b>	<b>91983</b>	<b>Jotabe S.A. ....</b>	<b>92000</b>
<b>Great Wall (Europe) S.A. ....</b>	<b>91983</b>	<b>Jovira Investments S.A. ....</b>	<b>92000</b>
<b>Ground Technology and Security for Air-ports S.A. ....</b>	<b>91983</b>	<b>Joy S. à r.l. ....</b>	<b>92000</b>
<b>Halisol Groupe, S.à r.l. ....</b>	<b>91984</b>	<b>Kaliak S.A. ....</b>	<b>92001</b>
<b>Hervain Investissements S.A. ....</b>	<b>91984</b>	<b>Kanecher Ieselsstiffchen S.à r.l. ....</b>	<b>92001</b>
<b>Hetman S.A. ....</b>	<b>91984</b>	<b>Knowledge Gate S.A. ....</b>	<b>92001</b>
<b>HIPEP VI-Holdings II S.à r.l. ....</b>	<b>92005</b>	<b>Koch-Ex Luxembourg S.à.r.l. ....</b>	<b>92001</b>
<b>Horti Invest S.A. ....</b>	<b>91984</b>	<b>KPI Retail Property 16 S.à r.l. ....</b>	<b>92004</b>
<b>H.S.F.L. PAR S.A. ....</b>	<b>91983</b>	<b>KPI Retail Property 16 S.à r.l. ....</b>	<b>92004</b>
<b>Ifigenia S. à r.l. ....</b>	<b>91986</b>	<b>KPI Retail Property 16 S.à r.l. ....</b>	<b>92005</b>
<b>Ijoint Investments S.A. ....</b>	<b>91986</b>	<b>KPI Retail Property 16 S.à r.l. ....</b>	<b>92005</b>
<b>Imacorp, Fiduciaire d'Organisation S.A. ....</b>	<b>91986</b>	<b>Le Bois du Breuil S.A. ....</b>	<b>92016</b>
<b>Immo Leu Real Estate S.A. ....</b>	<b>91986</b>	<b>Le Premier III S.à r.l. ....</b>	<b>92016</b>
<b>Imprimerie Fr. Faber ....</b>	<b>91987</b>	<b>Le Premier II S.à r.l. ....</b>	<b>92015</b>
<b>INBC Invest S.A. ....</b>	<b>91987</b>	<b>Le Premier Investment II S.C.A. ....</b>	<b>92005</b>
<b>Indigo Capital V S.à r.l. ....</b>	<b>91987</b>	<b>Le Premier Investment S.C.A. ....</b>	<b>92005</b>
<b>Innobike S.A. ....</b>	<b>91987</b>	<b>Le Premier IV S.à r.l. ....</b>	<b>92016</b>
<b>INODIS SPF S.à r.l. ....</b>	<b>91987</b>	<b>L.L.A.M. Project S.A. ....</b>	<b>92002</b>

**Global Sport Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 94.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089107/9.

(110100512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Goldhand Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.273.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089108/10.

(110100192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Emerald Property Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 161.207.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth of May.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Ivan Hiel, born in Beveren (Belgium) on October 10<sup>th</sup>, 1968, having his address at Avenue Louise 75, suite 11, B-1050 Brussels, Belgium, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30, 2011.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration**

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Definitions.** The following words and expressions, whenever used in these Articles, shall have the following meanings:

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of shares to be redeemed and cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of the Companies Act or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts, so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Companies Act or of the Articles;

“Cancellation Value Per Share” shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of shares to be repurchased and cancelled by the number of shares in issue in such class of shares;

“Interim Accounts” means the interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim Account Date;

“Interim Account Date” means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a class of shares;

“Legal Reserve” has the meaning given to it in article 23; and

“Total Cancellation Amount” means the amount determined by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of shares unless otherwise resolved by the general meeting in the manner provided for an amendment of the Articles.

**Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5. Name.** The Company will have the name of “Emerald Property Investment S.à r.l”.

**Art. 6. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 7. Share Capital.** The Company’s subscribed share capital is fixed at thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400.-) divided into:

- Twelve thousand five hundred (12,500) class A shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class B shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class C shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class D shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class E shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class F shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class G shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- One hundred (100) class H shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- One hundred (100) class I shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up; and

- One hundred (100) class J shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The rights and obligations attached to the shares of the Company shall be identical except to the extent otherwise provided by these Articles or by the Law. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meeting.

**Art. 8. Increase and Reduction of Capital.** The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 20 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued share capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 10; (ii) any increase in the share capital (a) shall be made proportionately to each class of shares then outstanding and (b) must result in each shareholder holding a proportionate part of each class of shares then outstanding; (iii) any subdivision of a class of shares into new classes of shares must result in each shareholder of the former undivided class of shares holding a proportionate part of each new subdivided class of shares; and (iv) any combination or aggregation of classes of shares into a new class of shares must result in each shareholder of the former classes of shares holding a proportionate part of the new, combined class of shares.

**Art. 9. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Without prejudice to the right of the Company to repurchase a whole class of its own shares followed by their immediate cancellation pursuant to Article 10, and notwithstanding any other provision herein, no shareholder shall sell or otherwise transfer its shares of any class to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person a proportionate interest in each other class of shares then held by the transferring shareholder. Any shareholder who subscribes to or otherwise acquires shares must acquire a proportionate amount of each class of shares issued and then outstanding.

**Art. 10. Redemption of shares.** The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of a class of shares, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, and approved by the general meeting, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the class A shares. In the case of any repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in reverse alphabetical order (starting with class J shares).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a whole class of shares (in the order provided for above), each such class of shares entitles the holders thereof to such portion of the Total Cancellation Amount, pro rata to their holding in such class of shares, as determined by the sole manager or by the board of managers, as the case may be, and approved by the general meeting with respect to the class of shares to be redeemed, and the holders of shares of the repurchased and cancelled class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class of shares held by them and cancelled.

**Art. 11. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

### Chapter III. Manager(s)

**Art. 12. Manager(s), Board of Managers.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated “Category A Managers” and “Category B Managers”.

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders’ meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

**Art. 13. Powers of the Manager(s).** In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company’s affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

**Art. 14. Day-to-day Management.** The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager’s / agent’s responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

**Art. 15. Meetings of the Board of Managers.** The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 17 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

**Art. 16. Liability - Indemnification.** The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having

been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

**Art. 17. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

#### Chapter IV. Shareholder(s).

**Art. 18. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

**Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 20. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

#### Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

**Art. 21. Financial Year.** The Company's accounting year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

**Art. 22. Adoption of Financial Statements.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23. Appropriation of Profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of the legal reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital (hereinafter the "Legal Reserve").

After allocation to the Legal Reserve, the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of class A shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the class A shares held by them, then,
- the holders of class B shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the class B shares held by them, then,
- the holders of class C shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the class C shares held by them, then,
- the holders of class D shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the class D shares held by them, then,
- the holders of class E shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class E shares held by them, then,
- the holders of class F shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class F shares held by them, then
- the holders of class G shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class G shares held by them, then
- the holders of class H shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class H shares held by them, then
- the holders of class I shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class I shares, and finally,
- the holders of class J shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g., initially the class J shares) have been repurchased and cancelled in accordance with Article 10 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the class I shares).

**Art. 24. Interim Dividends.** Interim dividends may be distributed, at any time, in compliance with the rules set in Article 23, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the sole manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the Legal Reserve.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 23 hereof.

## Chapter VII. Applicable Law.

**Art. 26. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31<sup>st</sup>, 2011.

### *Subscription - Payment*

All the twelve thousand five hundred (12,500) class A shares, one hundred (100) class B shares, one hundred (100) class C shares, one hundred (100) class D shares, one hundred (100) class E shares, one hundred (100) class F shares, one hundred (100) class G shares, one hundred (100) class H shares, one hundred (100) class I shares, and one hundred (100) class J shares have been subscribed by Mr. Ivan Hiel, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand four hundred Euro (€ 1.400.-).

### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at one (1).
2. Appoint the following person as Company's manager: Mr. Ivan Hiel, born in Beveren (Belgium), on October 10<sup>th</sup>, 1968, residing at Avenue Louise 75, Suite 11, B-1050 Brussels, Belgium.

The duration of the manager's mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le trente mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

M. Ivan Hiel, né à Beveren (Belgique) le 10 octobre 1968, résidant au 75, Avenue Louise, Suite 11, B-1050 Bruxelles, Belgique,

ici représenté par Mme Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475, Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### **Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

**Art. 2. Définitions.** La société est immatriculée sous la forme d'une société à responsabilité limitée et prend la dénomination de «Emerald Property Investment S.à r.l.» (ci-après «la Société»).

Les mots et expressions suivants, lorsqu'ils sont utilisés dans les présents Statuts, ont la signification suivante:

«Montant Disponible» signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (incluant les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient droit aux distributions de dividendes conformément à ces Statuts, augmenté par (i) toutes les réserves librement distribuables (incluant, afin d'éviter tout doute, la réserve du compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant le montant de la diminution du capital et de la réduction de la Réserve Légale relative au rachat et à l'annulation d'une classe de parts sociales, mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées), et de (ii)



toutes sommes devant être placées dans un compte de réserve conformément à la Loi ou à ces Statuts, chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires, afin que:

$$AA = (NP+ P+ CR) - (L+ LR)$$

Par laquelle:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (incluant les bénéfices reportés)

P = toute réserve librement distribuable (incluant la réserve de compte de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relative à l'annulation d'une classe de parts sociales

L = les pertes (incluant les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées dans un compte de réserve conformément à la Loi ou à ces Statuts

«Valeur d'Annulation par Part Sociale» doit être calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation devant être appliqué à la classe de parts sociales devant être rachetée et annulée par le nombre de parts sociales émises dans cette classe de parts sociales;

«Comptes Intérimaires» signifie les comptes intérimaires de la Société établis en vertu des PCGR luxembourgeois à la Date des Comptes Intérimaires;

«Date des Comptes Intérimaires» signifie la date n'excédant pas huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation d'une classe de parts sociales;

«Réserve Légale» a la signification donnée dans l'article 23; et

«Montant Total de l'Annulation» désigne le montant déterminé par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, approuvé par l'assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total de l'Annulation doit être inférieur ou égal à la totalité du Montant Disponible au moment de l'annulation de la classe de parts sociales sauf décision contraire de l'assemblée générale de la manière prévue pour une modification des Statuts.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5. Dénomination.** La Société a comme dénomination "Emerald Property Investment S.à r.l.".

**Art. 6. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

**Art. 7. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400,-) divisé en:

- Douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe D d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe E d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe F d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe H d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- Cent (100) parts sociales de classe I d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées; et
- Cent (100) parts sociales de classe J d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associées, ou pour être affecté à la réserve légale.

Les droits et obligations attachés aux parts sociales de la Société sont identiques sauf stipulation contraire dans les Statuts ou dans la Loi. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

**Art. 8. Augmentation et Diminution du Capital Social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts, à la condition que (i) toute réduction du capital social de la Société soit permise conformément aux procédures de rachat et d'annulation de l'Article 10; (ii) toute augmentation du capital social (a) doit être faite proportionnellement dans chaque classe de parts sociales en circulation et (b) doit se traduire pour chaque associé par la détention d'une partie proportionnelle de chaque classe de parts sociales en circulation; (iii) toute subdivision d'une classe de parts sociales en nouvelles classes de parts sociales doit se traduire pour chaque associé de l'ancienne classe de parts sociales indivise en une détention proportionnelle dans chaque nouvelle catégorie de parts sociales ainsi subdivisée, et (iv) toute combinaison ou regroupement de classes de parts sociales en une nouvelle classe de parts sociales doit se traduire pour chacun des associés des anciennes classes de parts sociales en une détention proportionnelle de la nouvelle classe de parts sociales ainsi combinée.

**Art. 9. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Sans préjudice du droit de la Société de racheter une classe entière de ses propres parts sociales suivi de leur annulation immédiate conformément à l'Article 10, et nonobstant toute autre disposition des présentes, aucun associé ne peut vendre ou autrement transférer ses parts sociales d'une classe à toute personne, sans en même temps vendre ou transférer à une telle personne une quote-part proportionnelle dans chaque classe de parts sociales alors détenues par l'associé

cédant. Tout associé qui souscrit ou autrement acquiert des parts sociales doit acquérir un montant proportionnel de chaque classe de parts sociales émises et en circulation.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales, dans son entièreté, mais non en partie, tel que cela pourra être déterminé de temps en temps par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, et approuvé par l'assemblée générale, à condition toutefois que la Société ne puisse à aucun moment racheter et annuler les parts sociales de classe A. En cas de rachats ou d'annulations de classes de parts sociales, ces annulations et rachats seront fait par ordre alphabétique inversé (en débutant par les parts sociales de classe J).

Dans le cas d'une réduction de capital par le rachat et l'annulation entière d'une classe de parts sociales, les associés de la classe de parts sociales annulée auront droit à une fraction du Montant Total de l'Annulation, au prorata de leur détention dans cette classe de parts sociales, tel que déterminé par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, et approuvé par l'assemblée générale à l'égard de la classe de parts sociales devant être rachetées, et les détenteurs des parts sociales de la classe rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque part sociale de la classe détenue par eux et annulée.

**Art. 11. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### Chapitre III. Gérant(s).

**Art. 12. Gérants, Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

**Art. 13. Pouvoirs du/des Gérant(s).** Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

**Art. 14. Gestion Journalière.** Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

**Art. 15. Réunions du Conseil de Gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 17 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

**Art. 16. Responsabilité, Indemnisation.** Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 17. Conflit d'Intérêt.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Associé(s).

**Art. 18. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

**Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 20. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

## Chapitre V. Année Sociale, Répartition

**Art. 21. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

**Art. 22. Approbation des Comptes Annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 23. Affectation des Résultats.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Il sera prélevé sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social (ci-après la «Réserve Légale»).

Après dotation de la Réserve Légale, les associés détermineront comment le solde des bénéfices annuels nets sera employé en allouant tout ou partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à l'exercice suivant ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux associés, chaque part sociale donnant droit à la même proportion dans ces distributions.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles issues de bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant:

- Tout d'abord, les détenteurs de parts sociales de classe A auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule soixante pour cent (0,60 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe A; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe B auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe B; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe C auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule cinquante pour cent (0,50 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe C; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe D auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe D; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe E auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe E; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe F auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe F; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe G auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule trente pour cent (0,30 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe G; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe H auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe H; ensuite,
- les détenteurs de parts sociales de classe I auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule vingt pour cent (0,20 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de classe I; et enfin,
- les détenteurs de parts sociales de classe J auront droit pour chaque année considérée au reste de toute distribution de dividendes.

Si l'entière de la dernière catégorie de parts sociales (par ordre alphabétique, par exemple les parts sociales de classe J) a été annulée à la suite de son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution, le reste de toute distribution de dividendes devra alors être attribué à la dernière classe de parts sociales la précédant dans l'ordre alphabétique inversé (par exemple, initialement, les parts sociales de classe I).

**Art. 24. Dividendes Intérimaires.** Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, conformément à l'Article 23 des statuts, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant unique ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la Réserve Légale.

#### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Le surplus résultant de la réalisation des actifs et le paiement du passif, sera partagé entre les associés de manière à parvenir sur une base globale au même résultat économique que les règles de répartition prévues pour les distributions de dividendes à l'Article 23 des Statuts.

#### Chapitre VII. Loi Applicable

**Art. 26. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2011.

##### *Souscription - Libération*

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A, cent (100) parts sociales de classe B, cent (100) parts sociales de classe C, cent (100) parts sociales de classe D, cent (100) parts sociales de classe E, cent (100) parts sociales de classe F, cent (100) parts sociales de classe G, cent (100) parts sociales de classe H, cent (100) parts sociales de classe I et cent (100) parts sociales de classe J ont été souscrites par M. Ivan Hiel, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

##### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (€ 1.400.-).

##### *Décisions de l'associé unique*

L'associé unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérants à un (1).
2. Nommer la personne suivante en tant que gérant de la Société:
  - Monsieur Ivan Hiel, né le 10 Octobre 1968, à Beveren (Belgique), ayant son domicile au 75, Avenue Louise, Suite 11, B-1050 Brussels, Belgique.

La durée du mandat du gérant est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 mai 2011. Relation: ECH/2011/947. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 juin 2011.

Référence de publication: 2011077743/704.

(110086645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

---

**Golondrina Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.202.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 1<sup>er</sup> juin 2011*

1. Mlle Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *GOLONDRINA HOLDING S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011089109/16.

(110099958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Great Wall (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 153.753.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011089111/11.

(110100132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**G.T.S.A. S.A., Ground Technology and Security for Airports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 122.568.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011089112/10.

(110100752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**H.S.F.L. PAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 57.323.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089113/9.

(110100667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Halisol Groupe, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Funinvest S.à.r.l.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 87.799.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Halisol Groupe S.à r.l.*

Référence de publication: 2011089114/11.

(110100863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Hervain Investissements S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 85.038.

Le 20 juin 2011 la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a mis fin de plein droit au contrat de domiciliation avec ladite société HERVAIN INVESTISSEMENTS S.A. ayant son siège social au L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCENTER S.A.

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2011089118/12.

(110099975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Hetman S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 45.154.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juin 2011*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Pascal HENNUY demeurant au 241 route de Longwy L-1941 Luxembourg au poste d'administrateur et administrateur délégué et ce jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089119/13.

(110100278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Horti Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 48.736.

Le bilan de la société au 30 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011089121/12.

(110100178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Invenergy Poland Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.936.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 6 juin 2011*

1. Monsieur Andrew FLANAGAN a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.



2. Monsieur Steven David RYDER, administrateur de sociétés, né dans l'état du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), le 27 septembre 1967, demeurant professionnellement au IL-60606 Chicago (Etats-Unis d'Amérique), 1, South Wacker Drive, Suite 1900, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Invenergy Poland Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011089124/16.

(110099981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.846.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 6 juin 2011*

1. Monsieur Andrew FLANAGAN a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Steven David RYDER, administrateur de sociétés, né dans l'état du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), le 27 septembre 1967, demeurant professionnellement au IL-60606 Chicago (Etats-Unis d'Amérique), 1, South Wacker Drive, Suite 1900, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011089125/16.

(110099959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Invenergy Wind Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.947.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 6 juin 2011*

1. Monsieur Andrew FLANAGAN a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Steven David RYDER, administrateur de sociétés, né dans l'état du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), le 27 septembre 1967, demeurant professionnellement au IL-60606 Chicago (Etats-Unis d'Amérique), 1, South Wacker Drive, Suite 1900, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Invenergy Wind Europe S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011089126/16.

(110099920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Investment Interest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 152.723.

—  
*Extrait de l'AGE du 17 juin 2010*

Les associés, réunis en assemblée générale, consentent à la résolution suivante:

Le siège social de la Société est transféré du 26 rue de l'Industrie L-8069 Bertrange vers le 61 route de Longwy L-8080 Bertrange.

Référence de publication: 2011089127/11.

(110100073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Investmon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 34.045.593,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.206.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance en date du 8 juin 2011 que le siège social de la Société a été transféré au 5, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011089128/14.

(110099908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Ifigenia S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 383.625,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 108.755.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089129/11.

(110100194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Ijoint Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 68.127.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089130/10.

(110100041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Imacorp, Fiduciaire d'Organisation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 26.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089131/9.

(110100060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Immo Leu Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 83.581.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089132/10.

(110100173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Imprimerie Fr. Faber, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 22.529.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011089134/12.

(110100288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**INBC Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 143.977.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011089135/10.

(110100082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Indigo Capital V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 130.207.

**EXTRAIT**

En date du 27 juin 2011, l'actionnaire unique de la Société a pris la décision de nommer au poste de gérant B, M. Alan Botfield, né le 22 Décembre 1970 à Stirling (Ecosse) avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011089136/13.

(110100096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Innobike S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, ZARE Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 122.824.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011089142/10.

(110100535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**INODIS SPF S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-5362 Schrassig, 8, rue Saint Donat.

R.C.S. Luxembourg B 26.886.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société *INODIS SPF*  
Claude GEIBEN  
Gérant

Référence de publication: 2011089143/12.

(110100368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Inovia Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 101.994.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011089144/17.

(110100524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Inovia Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 101.994.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011089146/17.

(110100526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Global Brands Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.212.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

INVESTINDUSTRIAL IV L.P., a limited partnership registered under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, registered with the United Kingdom Companies House under number LP12543, represented by its general partner, BI-Invest GP Limited, with registered office at the Esplanade, St Helier, Jersey JE4 9WG, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Register under number 99032,

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Jersey, on May 16, 2011,

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (*société anonyme*), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is “Global Brands Holding S.A.” (the Company). The Company is a public company limited by shares (*société anonyme*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

### Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board) The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital, Shares.

5.1. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by three hundred and ten thousand (310,000) shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The shares may be created at the owner’s option in certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

5.3. The shares are in registered or bearer form, at the shareholder’s option.

5.4. The transfers of shares are subject to the Articles and any shareholders’ agreement to be entered into from time to time between the shareholders of the Company, if any.

5.5. The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

5.6. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### III. Management - Representation

#### Art. 6. Board of directors.

##### 6.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least three (3) members, who need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the directors and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

##### 6.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

##### 6.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

##### 6.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

**Art. 7. Sole director.**

7.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

7.2. The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

7.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

**Art. 8. Liability of the directors.** The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)****Art. 9. General meetings of shareholders.****9.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each share entitles to one (1) vote.

**9.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings**

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

**Art. 10. Sole shareholder.**

10.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

10.2. Any reference in the Articles to the General Meeting or to the shareholders is to be read as a reference to such sole shareholder, as appropriate.

10.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 11. Financial year and Approval of annual accounts.**

11.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

11.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

11.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

11.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the third Monday of June of each year at 5:30 p.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

11.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

#### **Art. 12. Statutory auditors / Réviseurs d'entreprises agréés.**

12.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

12.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

12.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises agréés and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

#### **Art. 13. Allocation of profits.**

13.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

13.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

13.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditor(s) or the réviseur(s) d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

14.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

14.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provision**

15.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

15.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

15.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

15.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.



### *Subscription and Payment*

INVESTINDUSTRIAL IV L.P., represented as stated above, subscribes to three hundred and ten thousand (310,000) shares, with a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-).

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a period of six (6) years:

a) Mrs. Virginie Boussard, director of company, born on July 17, 1977 in Strasbourg, France, residing professionally at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr. Michel Thill, director of company, born on June 8, 1965 in Arlon, Belgium, residing professionally at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

c) Mr. Marco Pierettori, director of company, born on May 28, 1972 in Civitavecchia, Rome, Italy, residing professionally at 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano; and

d) Mr. Neil Smith, director of company, born on June 17, 1956 in Darwen, United Kingdom, residing professionally at 1, Duchess Street, W1W 6AN London, United Kingdom;

2. KPMG AUDIT, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103.690, is appointed as statutory auditor of the Company for a period of six (6) years; and

3. The registered office of the Company is set at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-huitième jour de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU:**

INVESTINDUSTRIAL IV L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Angleterre, dont le siège social se situe à 1, Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume-Uni, enregistrée auprès de la Companies House de Royaume-Uni sous le numéro d'immatriculation LP12543, représentée par son associé commandité (general partner), BI-Invest GP Limited, dont le siège social se situe à The Esplanade, St Helier Jersey JE4 9WVG, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission Companies Register sous le numéro 99032,

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 16 mai 2011,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Global Brands Holding S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital, Actions.**

5.1. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,-EUR), représenté par trois cent dix mille (310.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

5.3. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

5.4. La société pourra racheter ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

5.5. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 6. Conseil d'administration.**

6.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

## 6.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

## 6.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

## 6.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

## Art. 7. Administrateur unique.

7.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute

référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

7.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

7.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

**Art. 8. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Actionnaire(s)

##### Art. 9. Assemblée générale des actionnaires.

###### 9.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

###### 9.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

##### Art. 10. Actionnaire unique.

10.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

10.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale et aux actionnaires doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

10.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### Art. 11. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

11.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un décembre (31) de chaque année.

11.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

11.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

11.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 17h30. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

11.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

#### **Art. 12. Commissaires / Réviseurs d'entreprises agréés.**

12.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

12.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand cela est requis par la loi.

12.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés peuvent être réélus.

#### **Art. 13. Affectation des bénéfices.**

13.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

13.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, le(s) commissaire(s) ou le(s) réviseur(s) d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

14.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

14.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

15.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

15.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

15.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

15.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

### *Souscription et Libération*

INVESTINDUSTRIAL IV L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent dix mille (310.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente-et-un mille euro (31.000,- EUR).

Le montant de trente-et-un mille euro (31.000,-EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euro (1.500.- EUR).

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans:

a) Mme Virginie Boussard, administrateur de société, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg, France, demeurant professionnellement au 51, Avenue J.F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

b) M. Michel Thill, administrateur de société, né le 8 juin 1965 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 51, Avenue J.F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

c) M. Marco Pierettori, administrateur de société, né le 28 mai 1972 à Civitavecchia, Rome, Italie, demeurant professionnellement au 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse; et

d) M. Neil Smith, administrateur de société, né le 17 juin 1956 à Darwen, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 1, Duchess Street, W1W 6AN London, Royaume-Uni;

2. KPMG AUDIT, avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.690, est nommé en qualité de commissaire de la Société pour une durée de six (6) années; et

3. Le siège social de la Société est établi au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 mai 2011. Relation: LAC/2011/24567. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée aux fins de dépôt.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

Référence de publication: 2011077799/549.

(110086791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

---

### **International Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 33.787.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2011089147/11.

(110100092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**IT Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 146.982.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Gérant

Référence de publication: 2011089151/12.

(110100590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**J Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 152.201.

*Extrait de l'AGE du 17 juin 2010*

Les associés, réunis en assemblée générale, consentent à la résolution suivante:

Le siège social de la Société est transféré du 26 rue de l'Industrie L-8069 Bertrange vers le 61 route de Longwy L-8080 Bertrange.

Référence de publication: 2011089152/11.

(110100072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Jean LAMESCH Exploitation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser 2.

R.C.S. Luxembourg B 23.555.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle statutaire du 09/06/2011*

A l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer comme Réviseur d'Entreprises la société anonyme Ernst &amp; Young, sise 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, pour une durée de 1 an, son mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2012.

Alain JACOB / Etienne MAROT

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011089153/13.

(110100089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Jean Gilson & Associés S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9167 Mertzig, 23, Wechen.

R.C.S. Luxembourg B 144.053.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 16 juin 2011 à 14.30 heures*

L'assemblée générale accepte la démission au 14 juin 2011 de Monsieur Jean-Marie DILLMANN de son poste d'administrateur.

Il sera remplacé par Monsieur Charles ENSCH, Expert-comptable, né à Diekirch le 8 juillet 1952, demeurant à L-9273 Diekirch, 10 op der Schleed.

Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

*Un administrateur*

Référence de publication: 2011089154/16.

(110100014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Jos & Jean-Marie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9158 Heiderscheid, 4, Am Clemensbongert.

R.C.S. Luxembourg B 141.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089157/10.

(110100747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Jotabe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 160.066.

*Extrait de l'AGE du 17 juin 2010*

Les associés, réunis en assemblée générale, consentent à la résolution suivante:

Le siège social de la Société est transféré du 26 rue de l'Industrie L-8069 Bertrange vers le 61 route de Longwy L-8080 Bertrange.

Référence de publication: 2011089158/11.

(110100071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Jovira Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 108.488.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 17 juin 2011*

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a décidé:

- de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Fabio MAZZONI de son poste d'administrateur.
- de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Ronald CHAMIELEC, administrateur de sociétés, né le 22 novembre 1971 à Mont Saint Martin, France, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, au poste d'administrateur.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Pour JOVIRA INVESTMENTS S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011089159/17.

(110099952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Joy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.508.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 27 juin 2011*

1. La démission de Madame Antonella GRAZIANO, gérante de catégorie B est acceptée avec effet au 27 juin 2011;
2. Madame Céline BONVALET, née le 7 mai 1972, à Evreux, France, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé gérante de catégorie B, en remplacement de Madame Antonella GRAZIANO, gérante démissionnaire, avec au effet 27 juin 2011 et pour une durée indéterminée.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2011089160/14.

(110100689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.



**Koch-Ex Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CAD 40.004,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 145.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Koch-Ex Luxembourg S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011089163/12.

(110100214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Kaliak S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 68.182.

*Extraits des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 25 avril 2011*

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Fred MOLITOR, Romain ADAM et de Madame Anne MARTENS étant arrivés à échéance, l'Assemblée décide de les reconduire pour un nouveau terme d'un an.

Le mandat de commissaire aux comptes d'EUROFIDUCIAIRE S.A. étant arrivé à échéance, l'Assemblée décide de le reconduire pour un nouveau terme d'un an.

Les mandats des administrateurs et de commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2012.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 25 juin 2011.

Référence de publication: 2011089165/16.

(110100366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Knowledge Gate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 79.852.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011089167/10.

(110100536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Finestra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 55.719.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011089089/10.

(110100080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Kanecher Ieselsstiffchen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5411 Canach, 18, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 144.624.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/06/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011089166/12.

(110100541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**L.L.A.M. Project S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 161.406.

L'an deux mille onze, le quatorze juin, à onze heures.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale constituée de l'actionnaire unique de la société anonyme L.L.A.M. Project S.A.», (ci-après «la Société»), établie et ayant son siège social au 31, rue d'Eich L-1461 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg N° B en cours d'obtention, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date 31 mai 2011 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 9 juin 2011.

La séance est ouverte et présidée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Florence Jarbot, employée privé, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que l'actionnaire unique dûment représenté reconnaît avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 10.000.000,- EUR (dix million d'euros) pour le porter de son montant actuel de 21.221.000,-EUR (vingt et un million deux cent vingt et un mille euros) à 31.221.000,- EUR (trente et un million deux cent vingt et un mille euros) par l'émission de 100.000 (cent mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, par apport en numéraire. -Souscription, intervention du souscripteur.

2. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts afin de refléter ce qui précède.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de 10.000.000,- EUR (dix million d'euros) pour le porter de son montant actuel de 21.221.000,- EUR (vingt et un million deux cent vingt et un mille euros) à 31.221.000,- EUR (trente et un million deux cent vingt et un mille euros) par l'émission de 100.000 (cent mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, par apport en numéraire comme suit:

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions	Valeur nominale 100,- EUR/ action
L.B.S. ....	100.000	10.000.000,-EUR

*Intervention - Souscription - Paiement*

L.B.S., Société civile à forme de société privée à responsabilité limitée Chaussée d'Alsemberg 196, B-1190 Bruxelles, 0442.193.801 (RPM Bruxelles),

Représentée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, a déclaré souscrire les nouvelles actions qui sont libérées intégralement en numéraire comme suit:

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions	Valeur nominale 100,-EUR/ action
L.B.S. ....	100.000	10.000.000,-EUR

de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme 10.000.000,- EUR (dix million d'euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution:*

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 5.1. des statuts comme suit:

«Le capital social de la Société est fixé à 31.221.000,- EUR (trente et un million deux cent vingt et un mille euros), représenté par 312.210 (trois cent douze mille deux cent dix) actions ayant une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune (les Actions).»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures trente.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. DESSOY, F. JARBOT, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 juin 2011. Relation: LAC/2011/27572. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011089174/67.

(110100461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Forpora, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 140.762.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089091/9.

(110100217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**FRE05 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.P. Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 135.081.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089092/9.

(110100056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**FRE06 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 135.083.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089093/9.

(110100057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**GestComPro Europe Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5426 Greiveldange, 8, A Benzelt.

R.C.S. Luxembourg B 105.357.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011089094/10.

(110100481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Gafs Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 82.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011089102/11.

(110100129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**GCI Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011089103/9.

(110100362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Genvest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011089106/10.

(110100462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**KPI Retail Property 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 111.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089168/11.

(110100430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**KPI Retail Property 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 111.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089169/11.

(110100431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**KPI Retail Property 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 111.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089170/11.

(110100432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**KPI Retail Property 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 111.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011089171/11.

(110100433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Le Premier Investment II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 104.475.

EXTRAIT

La Société prend acte que l'adresse du siège social de Le Premier Management S.à r.l., associé-gérant de la Société, a été transféré au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg et ce avec effet au 20 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,  
Le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011089175/13.

(110100140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Le Premier Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 98.715.

EXTRAIT

La Société prend acte que l'adresse du siège social de Le Premier Management S.à r.l., gérant de la Société, a été transféré au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg et ce avec effet au 20 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011089176/12.

(110100145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**HIPEP VI-Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 161.216.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of May.  
Before us, Maître Hellinckx, notary residing at Luxembourg,

## THERE APPEARED:

HIPEP VI-Holdings I S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered address at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.-and being under process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies

here represented by Régis Galiotto, employee, whose professional address is 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg; and

the power of attorney, after signature ne varietur by the representatives of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is “HIPEP VI-Holdings II S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 2011 24 19684 Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty five euros (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

6.4. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

6.5. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.6. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.7. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.8. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.9. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

#### 8.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions

shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

### 8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held general meeting of the shareholders, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any general meeting of the shareholders is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General meetings of the shareholders are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the general meeting of the shareholders, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any general meeting of the shareholders.

(vi) Resolutions to be adopted at general meeting of the shareholders or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first general meeting of the shareholders or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second general meeting of the shareholders or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second general meeting of the shareholders or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.



**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the general meeting of the shareholders or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual general meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

**Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31<sup>st</sup> December 2011.

#### *Subscription and Payment*

HIPEP VI-Holdings I S.à r.l., represented as stated above, subscribes for five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty five euros (EUR 25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers for an undetermined period composed of Class A and Class B managers.

The following persons are named managers:

##### *Class A:*

Martha D. Vorlicek, Managing Director and Chief Operating Officer, born on 28 May 1959 in Maine, USA, with professional address at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA;

Mary Traer, Managing Director and Chief Administrative Officer, born on 6 August 1967 in Michigan, USA, with professional address at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA;

##### *Class B:*

Benoît Bauduin, manager, born on 31 March 1976 in Messancy, Belgium, with professional address at 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; and

Patrick Moinet, manager, born on 6 June 1975 in Bastogne, Belgium, residing at 37 rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le six mai,

Par devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

##### **A COMPARU:**

HIPEP VI-Holdings I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR et étant en cours d'immatriculation auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

représentée par Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle à 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "HIPEP VI-Holdings II S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une partie des actifs et bénéfices sociaux de la Société proportionnellement au nombre de parts sociales existantes.

6.2. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles parmi les associés.

6.4. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.5. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée général des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

6.6. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

6.7. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.9. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)

7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

#### **8.1. Pouvoirs du Conseil**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peuvent seulement être valablement adoptées par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

### 8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommés différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une assemblée générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute assemblée générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'assemblée générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde assemblée générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'assemblée générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique.

#### 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, l'assemblée générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique seront consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'assemblée générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes devra être distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

*Souscription et Libération*

HIPEP VI-Holdings I S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

*Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance pour une durée indéterminée composé de gérants de Catégorie A et de gérant de Catégorie B. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants:

*Class A:*

Martha D.Vorlicek, Managing Director and Chief Operating Officer, né le 28 mai 1959 à Maine, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au One Financial Center, Boston, MA 02111 Etats-Unis d'Amérique; et

Mary Traer, Managing Director and Chief Administrative Officer, né le 6 Août 1967 à Michigan, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au One Financial Center, Boston, MA 02111, Etats-Unis d'Amérique;

*Class B:*

Benoît Bauduin, gérant, né le 31 mars 1976 à Messancy, Belgique, dont l'adresse professionnelle est située au 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et

Patrick Moinet, gérant, né le 6 juin 1975 à Bastogne, Belgique, dont l'adresse est située au 37 rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2011. Relation: LAC/2011/22189. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Référence de publication: 2011077809/536.

(110086892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

**Le Premier II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 103.678.

—  
EXTRAIT

La Société prend acte que l'adresse du siège social de Le Premier Management S.à r.l., gérant de la Société, a été transféré au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg et ce avec effet au 20 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,  
Le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011089177/14.

(110100143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Le Premier III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 105.025.

—  
EXTRAIT

La Société prend acte que l'adresse du siège social de Le Premier Management S.à r.l., gérant de la Société, a été transféré au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg et ce avec effet au 20 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,  
Le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011089178/14.

(110100142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Le Premier IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 105.026.

—  
EXTRAIT

La Société prend acte que l'adresse du siège social de Le Premier Management S.à r.l., gérant de la Société, a été transféré au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg et ce avec effet au 20 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,  
Le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011089179/14.

(110100141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Le Bois du Breuil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.452.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée  
générale ordinaire tenue le 3 mai 2011*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*

LE BOIS DU BREUIL S.A.

Référence de publication: 2011086251/17.

(110097000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

---